

Horaires d'ouverture

Du secrétariat :

Lundi, mardi, mercredi et
vendredi
9h00 à 12h00

Fermé le Jeudi.

Permanence du maire et de
ses adjoints sur rendez-
vous.

Tél :

02.98.68.52.44

Mail :

saint-derrien@orange.fr

Site internet :

<https://saint-derrien.fr/>

Retrouvez toutes les infos utiles de
la commune sur **PANNEAU
POCKET** application à
télécharger

**Horaires d'ouverture de la
bibliothèque :**

Mardi de 16h30 18h30

Mercredi de 17h00 à 19h00

Samedi de 10h00 à 12h00

Déchèterie de Bodilis:
02.98.68.99.99

Médecin de garde: 3966

Pharmacie de garde:3237

Pompiers: 18

Gendarmerie: 17

***NB : Les articles à faire
paraître dans le bulletin
municipal sont à déposer en
mairie***

***par mail ou par téléphone
avant le 20 de chaque mois
Recevez le bulletin municipal
chez vous par internet :***

www.saint-derrien.fr

***Vous pouvez à tout moment
vous inscrire en ligne pour le
recevoir par mail.***

Rédaction / conception /
impression du bulletin municipal :
mairie de Saint-Derrien
Vous disposez de droits sur les
données vous concernant que
vous pouvez exercer auprès du
délégué à la protection des
données de la collectivité en
adressant une demande par écrit
accompagnée d'un justificatif
d'identité à l'adresse suivante :
protection.donnees@cdg29.bzh



COMMUNE DE SAINT-DERRIEN

BULLETIN MUNICIPAL JUIN 2025



Comme chaque année, avec les bénévoles de la bibliothèque, s'est déroulée une séance « un livre un jeu » avec une belle participation des jeunes de la commune.

Sécurité routière du transport scolaire :

Le Gouvernement annonce 16 mesures pour mieux protéger les enfants

Présenté le 30 avril dernier, le plan JOANA pour le renforcement de la sécurité routière du transport scolaire a pour principal objectif : la lutte contre l'usage de stupéfiants.

Le dramatique accident du 30 janvier 2025 qui a coûté la vie à une lycéenne de 15 ans et les 36 000 contrôles qui ont suivis, ont mis en évidence des cas préoccupants de conduite après usage de substances pouvant altérer la capacité à conduire parmi les conducteurs de transports scolaires.

Aussi plusieurs mesures vont permettre d'intensifier les contrôles et la détection de ces consommations, avec un rôle actif des entreprises dans ces campagnes de dépistage.



Plan JOANA



20 ans de Sam,
20 ans de fêtes qui tournent bien

La première fois qu'il a débarqué dans une soirée, c'était il y a 20 ans.

En traversant les générations, les modes et les tendances, il a connu des milliers de soirées, de festivals entre amis.

Il a évolué, s'est adapté aux nouveaux codes tout en restant fidèle à sa mission :

Rester sobre pour protéger ses amis des accidents de la route.

Reconnaisable entre mille avec sa grosse tête blanche et son large sourire, Sam est devenu, au fil du temps, le symbole d'un engagement fort et essentiel.

Son apparition coïncide d'ailleurs avec une tendance encourageante : en vingt ans, la mortalité des 18-24 ans sur les routes a baissé de 56,5 %, passant de 1 222 décès en 2005 à 531 en 2024.

Et pour ça, Sam mérite bien un anniversaire à la hauteur de son engagement : un été placé sous le signe de la fête, de la musique et de l'amitié.



Joyeux anniversaire SAM !

**Arrêté N° 2012 - 0244 du 1^{er} mars 2012
portant réglementation des bruits de
voisinage dans le département du
Finistère**

BRUITS DANS LES PROPRIÉTÉS PRIVÉES

Article 19 : Les occupants et utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes mesures afin que les activités domestiques de bricolage ou de jardinage réalisées à l'aide d'outils ou appareils bruyants, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, bétonnières, perceuses (liste non limitative) ne soient pas cause de gêne pour le voisinage, sauf intervention urgente.

A cet effet, ces travaux ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8h30 à 19h30,
- les samedis de 9h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Merci de respecter cet arrêté pour le bien-être de tous.

Conseil municipal du 28 avril 2025

Liste des délibérations examinées en séance

Article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

DELIB_16_2025	Prise en compte de la réforme sur les règles de Publicité, des Différents Actes des Collectivités Territoriales- (Ordonnance de 2021-1310) - plusieurs propositions	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
DELIB_17_2025	Convention de mise à disposition gratuit de la parcelle de terrain C 423, situé à KERUZAOUEN par un agriculteur contre entretien du terrain	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
DELIB_18_2025	Convention d'occupation temporaire du domaine public de distributeur à pizza et autres : Boissons (sans alcool) baguettes sous l'appellation « Just Queen »	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
DELIB_19_2025	Produit des Amendes de Police – travaux de sécurisation de l'entrée d'agglomération - Voie communale n°12	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
DELIB_20_2025	CREATION D'EMPLOIS EN ACCROISSEMENTS TEMPORAIRES ET SAISONNIERS POUR L'ANNEE 2025	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
DELIB_21_2025	DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DE LA DETR – matériels informatique, vidéo et jeux pour l'espace jeunes	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
DELIB_22_2025	LIGNE DE TRESORERIE – PRÊT RELAIS – (dans l'attente du versement des subventions)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Elevage familial avicole spécialisé en dinde reproductrice

recrute un agent d'élevage affecté à l'ensemble des tâches liées à l'élevage :

- **Conditionnement des œufs fertiles 🥚 ,**
- **Alimentation et soins des animaux,**
- **Paillage,**
- **petits entretiens du matériel et bâtiment**
- **Manipulation et tri d'animaux,**
- **Vide sanitaire (démontage et remontage)**

Une formation interne de deux mois est prévue afin de vous permettre d'être autonome.

L'enlèvement des volailles et le lavage du bâtiment est sous-traité.

Un sens de l'observation , une bienveillance animale et une bonne condition physique sont indispensables.

Une autonomie dans le poste est l'objectif.

La maîtrise de la conduite de tracteur fourche et des qualités de bricolage seraient un plus. 🚜

Votre temps de travail sera réparti comme suit:

- **semaine 1 à 28h sur 4 jours (lundi à vendredi)**
- **semaine 2 à 35h sur 5 jours avec le weekend travaillé**

(l'organisation des jours de repos sera à votre convenance)

Les horaires 8h-12h/13h30-16h30

CDD vers CDI, embauche en juin

Avantages : - 13ème mois

- **Prime de lot selon les résultats techniques**
- **Complémentaire santé option 1**
- **Accès au comité d'entreprise : CESA29**

Débutant motivé accepté

📞 Pour postuler, merci d'appeler le 07.60.17.57.82

Sécurité et discipline

La sécurité des élèves transportés constitue la première priorité de la Région Bretagne.

Un guide sécurité destiné aux élèves et aux parents vous sera envoyé à domicile en même temps que la carte de transport de votre enfant. Il détaille tous les réflexes essentiels à avoir tels que :

- **Jusqu'à l'arrêt de car** : porter un équipement pour être visible des usagers de la route.
- **À la montée et la descente du car** : attendre calmement à distance de la chaussée. À la montée, présenter son titre de transport au conducteur. À la descente, attendre que le car soit suffisamment éloigné afin d'avoir une visibilité maximale avant de traverser.
- **Dans le car** : Le port de la ceinture est obligatoire et tout comportement inadapté dans le car peut entraîner des sanctions disciplinaires et financières.

Tout au long de l'année, des actions de sensibilisation à la sécurité sont également dispensées afin d'apprendre aux élèves les bons réflexes à adopter.



BREIZHGO

Le réseau de transport public 100% Bretagne

Le transport scolaire Comment ça marche ?



RENSEIGNEMENTS

Site internet : www.breizhgo.bzh

02 99 300 300 Prix d'un appel local

Du lundi au samedi de 8 h à 20 h

Contactez-nous via le formulaire en ligne :
www.breizhgo.bzh/nous-contacter

Demande de carte de transport,
tarifs, infos pratiques...



REGION BRETAGNE
RANNVRO BREIZH
REJION BERTÉGN

Région Bretagne
Direction des transports et des mobilités
283 avenue du Général Patton - CS 211 101
35 711 Rennes Cedex 7
www.breagne.bzh

• • • 2025 - Direction de la communication Région Bretagne - © Photos : Charles Créé

Mise à jour : • • • 2025

Le transport scolaire BreizhGo

Chaque jour, ce service essentiel de proximité, qui fait partie du réseau de transport régional BreizhGo, **permet à plus de 100 000 élèves** de rejoindre leurs établissements scolaires.

Afin de permettre à chacun d'accéder à ce service, la Région finance en moyenne 90% du prix réel du transport d'un élève. Chaque année, cet investissement représente près de 180 millions d'euros.

Mon enfant peut-il bénéficier du transport scolaire ?

La Région Bretagne organise, tout comme les intercommunalités, les transports scolaires pour les élèves domiciliés en Bretagne.

Pour savoir si votre enfant peut bénéficier du transport scolaire BreizhGo, rendez-vous sur le site **BreizhGo.bzh** ou contactez la centrale d'appel BreizhGo au **02 99 300 300** du lundi au samedi de 8h à 20h (prix d'un appel local).

Quel montant vais-je payer pour le transport scolaire ?

La participation familiale est annuelle et forfaitaire. Pour l'année scolaire, les familles paieront 130€ pour les 1^{er} et 2^e enfants transportés puis 50€ pour le 3^e. La gratuité s'appliquera à partir du 4^e enfant. Les élèves internes bénéficient d'un tarif à 95€ pour être transportés en car et en bateau et de 130€ pour être transportés en train.

Ces tarifs sont les tarifs votés par le Conseil Régional de Bretagne pour l'année scolaire 2025/2026. Ils sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'évoluer.

Retrouvez toutes les conditions et renseignements complémentaires sur **www.breizhgo.bzh**.

Comment régler la facture ?

Après acceptation de votre demande de transport par le service des transports, vous recevrez une facture à votre domicile (en fin d'année civile). Vous la réglerez directement au Trésor Public.

Quelles sont les démarches d'inscription ?

Que ce soit pour **une première demande ou un renouvellement**, vous pouvez inscrire votre enfant :

En ligne à partir du site
www.breizhgo.bzh

C'est simple & pratique !

Pour une première inscription, rendez-vous à compter de la fin mai et jusqu'à mi-juillet sur le site BreizhGo.bzh et cliquez sur démarrer l'inscription en ligne pour les transports scolaires BreizhGo.

Si vous rencontrez des difficultés pour vous inscrire en ligne, contactez la centrale d'appel BreizhGo au **02 99 300 300**.

Pour une réinscription, si vous aviez effectué votre demande de transport en ligne l'année dernière, vous recevrez un email vous informant de l'ouverture du site et contenant un lien pour accéder à votre Espace Famille.

La date limite d'inscription en ligne est fixée à mi-juillet. En cas de retard non justifié (excepté déménagement, affectation tardive...), une majoration de 40€ par famille sera appliquée.



Quand vais-je recevoir la carte de transport scolaire de mon enfant ?

Lorsque votre enfant est admis au transport scolaire, vous recevrez à votre domicile un courrier d'information ou le document nécessaire à l'obtention de votre titre de transport.

Pour les élèves nouvellement inscrits et ne disposons pas de carte KorriGo, les cartes seront envoyées au domicile des élèves à compter de la mi-août.

Comment être alerté en cas d'interruption des transports scolaires ?

Un système d'alerte (SMS sur portable) permet d'avertir les familles en cas d'interruption des circuits de transports scolaires (intempéries, grève). Pour bénéficier de ce service, il vous suffit de cocher la case correspondante lors de la dernière étape de l'inscription en ligne.

Pour les élèves transportés sur ligne régulière, il faudra vous inscrire sur le site **www.breizhgo.bzh**.

Où puis-je trouver de l'information sur le transport scolaire BreizhGo ?

Rendez-vous sur notre site **www.breizhgo.bzh/transports-scolaires**. Cliquez ensuite sur votre **département de résidence**.

Vous pouvez également contacter les conseillers de la centrale d'appel BreizhGo qui sont à votre écoute du lundi au samedi de 8h à 20h au **02 99 300 300** (prix d'un appel local).

Si vous voulez connaître l'histoire de Saint-Derrien, ses manoirs et autres sujets que j'ai écrit, vous pouvez en trouver à la bibliothèque ou sur commande pour les deux derniers (une mystérieuse disparition et un Amour de jeunesse 8 pages chacun) pour la modique somme de 2.50 Euros.

Jean Louis Hely

Cherche femme de ménage pour quelques heures tarifs et conditions à voir ensemble

HELY Jean-Louis au 09 63 60 62 95 ou 06 72 09 75 45

ST MEEN CONCOURS de PÉTANQUE

Dim. 15 Juin

Salle multifonctions à 14h

Inscription :
6 €
par équipe

En
doublettes
formées

ORGANISATION :
ASSOCIATION CLUB DES 2 VALLÉES

Inscriptions sur place dès 13h30, 6€ par équipe. Jet du bouchon 14h00

PORTES

06 JUIN-17H00-20H00
07 JUIN-11H00-12H00

MFR

CULTIVONS LES RÉUSSITES

OUVERTES

PLOUNÉVEZ-LOCHRIST

BOOSTE TES PROJETS!

4 ÈME
3 ÈME

CULTIVONS
LES RÉUSSITES

BAC PRO
SAPAT
BTSA
DATR

WWW.MFR-PLOUNEVEZ.COM

02.98.61.41.30

ASP - Respecte du Léon: Personnes endeuillées

Le **Groupe d'Entraide aux Personnes Endeuillées**, est proposé par les accompagnants bénévoles de l'ASP - Respecte du Léon afin de répondre aux besoins des personnes concernées de cheminer dans le processus de deuil.

Avec le groupe en support, vous serez accueilli, respecté et écouté dans la confidentialité.

La prochaine rencontre aura lieu à **Lesneven** le **Jeu**di 12 Juin 2025

de 13h45 à 15H45

au siège de l'ASP-Respecte du Léon, 7, rue Alsace Lorraine – 29260 LESNEVEN
(Entrée dans la cour en face du cinéma, bâtiment du centre, salle à l'étage)

La Grande Randonnée patrimoine Été 2025

Promenades commentées à la découverte de la richesse et de la diversité du patrimoine des communes littorales et intérieures du Léon, les **8 étapes** de la Grande Randonnée Patrimoine sont **gratuites et sans inscription**.

Les participants devront se munir d'un **pique-nique**, de **chaussures adaptées à la marche** et de **vêtements adaptés aux conditions météo**. Enfants à partir de 15 ans. Chiens non admis.

Le **pique-nique** a lieu vers **12h30**, en plein air, dans un site patrimonial. Itinéraires en boucles (sauf Roscoff).



Les randonnées sont accompagnées et commentées par les animateurs bénévoles de la commission patrimoine de l'Office de Tourisme du Léon.

Etape 1
Mercredi 09 juillet
Roscoff

« Roscoff à travers les âges »

RDV à 10h sur le terrain de basket près du centre de thalasso. Distance 6 km. Niveau facile. Itinéraire linéaire (retour non accompagné)

Animateurs : B. Vasseur, et M.J. Mével
Contact : 06.07.55.42.17

Etape 2
Mercredi 16 juillet
Plounevez-Lochrist

« Les chemins du patrimoine terrestre et littoral »

RDV à 10h place de Moocoin, au pied de l'église. Distance 14 km. Niveau facile.

Animateurs : R. Bossard et F. Guéguen
Contact : 06.87.58.91.40

Etape 3
Mercredi 23 juillet
Plouénan

« Plouénan du bourg à la mer »

RdV à 10h sur le parking de la Maison du filet brodé (Rue des sabotiers). Distance 11km. Niveau moyen.

Animateurs : P. Le Cann et A. Olivier
Contact : 06.44.96.92.92

Etape 4
Mercredi 30 juillet
Plouvorn

« Châteaux, chapelles et patrimoine rural : Baleadenn dre ar ribouloù »

RdV à 10h devant l'église paroissiale. Distance 9 km. Niveau facile.

Animateur : K. Gallic
Contact : 06.64.70.91.63

Etape 5
Mercredi 06 août
Saint-Vougay

« Elles peuvent être petites mais elles font partie de la grande Histoire... sans jamais dépasser la borne »

RdV à 10h au lieu-dit Kéralle (fléchage). Distance 6 km (2 boucles de 3 km). Niveau facile.

Animateur : J.C. Abgrall
Contact : 06.63.52.83.53

Etape 6
Mercredi 13 août
Plouescat

« Chapelles, châteaux et moulins »

RdV à 10h à la chapelle de Kerzéan. Distance 16km. Niveau facile.

Animateurs : M. Quéré et J. Laz
Contact : 06.65.38.82.50

Etape 7
Mercredi 20 août
Roscoff

« Et la mer créa Roscoff »

RdV à 10h sur le terrain de basket près du centre de thalasso. Distance 6km. Niveau facile. Itinéraire linéaire (retour non accompagné)

Animateurs : B. Vasseur, et M.J. Mével
Contact : 06.07.55.42.17

Etape 8
Mercredi 27 août
Saint-Derrien

« Circuit du lac et des moulins : sur les bords du petit fleuve côtier la Flèche »

RdV à 10h sur le parking du lac au centre bourg. Distance 12km. Niveau facile.

Animateurs : A. Lacroix, G. et O. Philippe
Contact : 06.82.98.46.97



Le dimanche 18 mai a eu lieu le concours de pétanque qui a rassemblait 87 équipes !une belle réussite avec le soleil en prime

**FÊTE DE LA
MUSIQUE**

VENDREDI 20 JUIN
PLOUNÉVENTER
PLACE DE L'ÉGLISE

18H - 1H

- ▶ JACKEDO
- ▶ NO NAME BAND
- ▶ O'BRONSON
- ▶ FANFARE GOUT DU REUZ
- ▶ DJ BREIZHCOTÈQUE

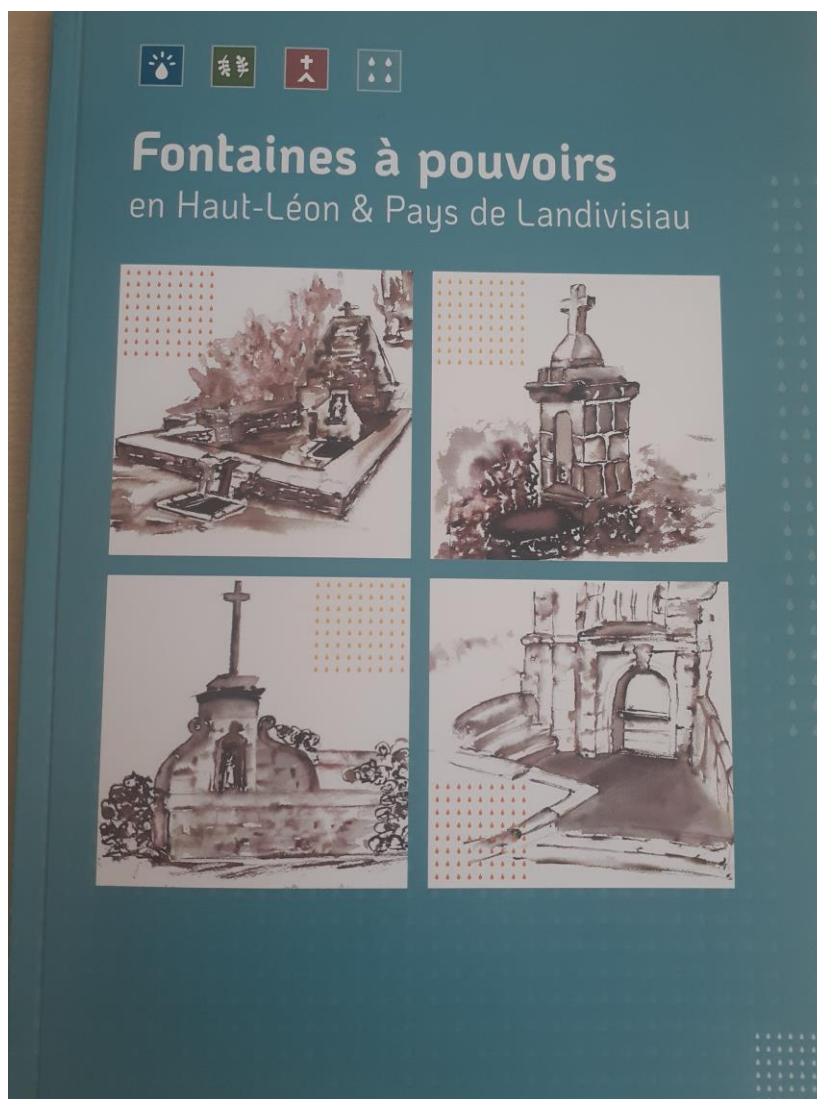
POP
ROCK
REPRISES

Entrée gratuite, Restauration et Buvette sur place

"fontaines à pouvoirs en Haut-Léon et Pays de Landivisiau"

vous pouvez acquérir cet ouvrage pour le prix de 10 euros
dans les accueils touristiques (Landivisiau, Roscoff..)

un recueil dans le but de valoriser le patrimoine rural méconnu et pour le moins insolite.



La mairie sera fermée le lundi 09 juin 2025 (lundi de Pentecôte)

Merci de votre compréhension



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Bientôt 16 ans ?

PENSEZ AU RECENSEMENT !

Pour qui ?

Tous les Français âgés de 16 ans

**C'est
obligatoire!**

Pourquoi ?

Grâce au recensement :


- inscription d'office sur les listes électorales
- convocation en JDC
- possibilité de s'inscrire aux concours et examens
- possibilité de passer le permis de conduire

Comment ?

Rendez-vous en mairie ou
sur www.service-public.fr

Toutes les informations ici



 **INSTAGRAM**
[@arness.jeunesse](https://www.instagram.com/arness.jeunesse)

 **LINKEDIN**
Direction du service national
et de la jeunesse

 **X**
[@DSNjeunesse](https://twitter.com/DSNjeunesse)

 **YOUTUBE**
[@SGArmees](https://www.youtube.com/SGArmees)

